

Le point sur le projet de loi 31 . . . deuxième partie

Le 16 décembre 2003

Finalement, c'est aujourd'hui que le gouvernement Charest va imposer le bâillon à l'assemblée nationale en vue d'une adoption accélérée de ses projets de loi, dont le projet de loi 31 qui favorise à outrance la sous-traitance.

Soyez conscients que cette loi réduit considérablement la portée de l'article 45 du Code du travail qui protège nos emplois lors d'impartition ou de ventes d'actifs et constitue donc une menace à notre sécurité d'emploi à Hydro-Québec.

Normalement, tout projet de loi passe par un processus de trois lectures à l'Assemblée nationale. Mais le gouvernement a décidé de bafouer les règles de la démocratie en imposant l'arrêt des débats pendant la deuxième lecture. Le gouvernement entend donc adopter ses projets de loi d'ici la fin de cette semaine. Mais quelle est donc cette urgence?!?

Ces dernières semaines, les syndicats se sont mobilisés afin d'annuler notamment le projet de loi 31 ou, à tout le moins, d'obtenir la possibilité de négocier un aménagement acceptable de ce projet de loi.

Votre syndicat s'est assuré d'une représentation aux manifestations du 26 novembre, du 11 décembre et finalement celle d'hier, soit du 15 décembre. Le 11 décembre nous étions présents entre autre dans les ports de Montréal, Trois-Rivières, Québec ainsi que sur les routes vers le Saguenay et la Côte Nord. Il est convenu par toutes les centrales syndicales que les moyens de pression auprès du gouvernement reprendront en 2004.

Ce projet de loi sera vraisemblablement adopté mais nous pouvons encore agir afin d'éviter que le gouvernement ne commence à privatiser nos emplois.

Aujourd'hui le journal La Presse dans son cahier Affaires, titrait : "IBM compte déloger quelque 4700 emplois vers l'Inde et la Chine". Considérant le taux de décrochage scolaire au Québec, allons-nous vraiment créer des emplois avec la sous-traitance comme l'affirme le patronat, ou en perdre?

Pour d'autres nouvelles, vous pouvez consulter le site du SCFP à l'adresse : www.scfp.qc.ca et le site de la FTQ à l'adresse : www.ftq.qc.ca .

En mon nom et celui de l'exécutif, je vous souhaite un temps de repos bien mérité pour la période des fêtes, souligné de moments heureux avec vos familles respectives, et au plaisir de se retrouver en janvier prochain.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE !

Syndicalement vôtre,

Julie Cloutier,
Présidente, SSPHQ 4250